

## BIOCHAR 2021

### Gestion de la fertilité des sols par séquestration de carbone stable issu de la conversion thermochimique de biomasses résiduelles de la filière compost.

Type de projet : FUI

Date début : 01/09/2017

Date fin : 31/08/2021

Budget global : 2 051 879.05€

Coordinateur : ETIA

Partenaires : ETIA, INRA, Unilasalle, ACF (Loire Compost, Agricompost10, Agriopale)

Financeurs : BPI, Région Grand Est, Région Hauts-de-France, Région Pays de la Loire

Labellisateurs : IAR, Terralia, Céréales Vallée



L'application de biochars dans les sols par incorporation dans les composts ou les supports de culture est un moyen efficace de favoriser la séquestration de carbone tout en améliorant la fertilité des sols et leurs capacités de rétention d'eau. Toutefois, l'efficacité agronomique des solutions intégrant les biochars dépend de multiples facteurs (type de biochar, doses et modes d'apport, type de sol ou substrat, type de plantes cibles,...). Par ailleurs, l'efficacité agronomique des biochars a été peu étudiée en climat tempéré.

Le projet BIOCHAR 2021 a pour ambition de valider un nouveau modèle économique de production d'amendements organiques et de supports de culture à forte valeur agronomique intégrant des biochars dans des composts jusqu'ici mal valorisés.

A partir d'une sélection de biomasses résiduelles collectées par des plateformes de compostage partenaires (réseau ACF), différents types de biochars seront produits et co-formulés avec des composts afin de produire des amendements et des supports de cultures. Les différentes formules seront testées sur le plan agronomique de façon à sélectionner les meilleures d'entre elles, qui auront vocation à être commercialisées sur les marchés amateurs et professionnels via les plates-formes de compostage et les circuits de distribution classiques.

Les compétences rassemblées au sein du consortium complétées par l'appel à des sous-traitances spécialisées permettront de couvrir l'intégralité de la chaîne de valeur du modèle proposé (sourcing, production de biochars standardisables, formulation et production de substrats, tests d'efficacité agronomique) et intégrer une validation industrielle, organisationnelle, réglementaire, environnementale et économique du modèle.

Le projet vise les objectifs stratégiques suivants :

- Démontrer la faisabilité technico-économique de la filière étudiée
- Développer un modèle économique fortement ancré territorialement (circuits courts, économie circulaire) centré sur les plateformes de compostage.
- Améliorer la compétitivité des plateformes de compostage par l'utilisation de coproduits jusqu'ici peu ou mal valorisés et par la diversification de produits à haute valeur ajoutée.
- Développer de nouvelles gammes de produits (amendements et supports de culture) à forte valeur agronomique et à faible impact carbone.

D'une durée de 4 ans et d'un budget global de 2 millions d'euros, le projet Biochar regroupe 4 PME (ETIA, porteur du projet et sa filiale VT GREEN, et 3 plateformes de compostage membres du réseau des Agriculteurs Composteurs de France : Loire Compost, Agricompost10 et Agriopale) ainsi que 2 partenaires académiques (INRA, Unilasalle).

Il est soutenu par BPI France et les régions Hauts-de-France, Pays de la Loire et Grand Est, et bénéficie des labellisations des pôles de compétitivité IAR, Céréales Vallée et Terralia.